

Le COLLECTIF AUTONOMIE

Collectif de défense des mineur.es isolé.es étranger.es

AutonomIE existe depuis déjà plus de deux ans sur Toulouse, **des centaines de jeunes mineur.es isolé.es étranger.es** arrivent dans le collectif après avoir été mis à la rue, sans aucune solution, par le DDAEOMIE (Dispositif Départemental d'Accueil d'Évaluation et d'Orientation des Mineurs Isolés *Étrangers*). Cette institution est chargée de l'évaluation de leur minorité en Haute-Garonne, après des évaluations hautement contestables (interrogatoires, critères d'évaluation, tests osseux...) afin de faire du tri **pour en faire des sans-papiers comme les autres.**

La quasi-totalité des jeunes du collectif AutonomIE rejoignent par la suite le foyer avec une reconnaissance de minorité et un jugement de placement jusqu'à leur majorité. **Le DDAEOMIE est donc presque systématiquement démenti** par la Juge des enfants ou la Cour d'Appel des Mineurs.

Pourtant, dans l'attente de cette décision, ces jeunes vont rester entre 3 mois et 12 mois si ce n'est plus, **sans aucun droits ni ressources**, vivant en squat, dans la rue ou chez des hébergeant.es solidaires, dans une situation précaire et de vulnérabilité, risquant le CRA (Centre de Rétention Administrative) et une OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français) à tout moment,

Avec des obstacles à l'accès aux soins, à la scolarité, à la protection et à tous les besoins primaires tel que l'alimentation, l'hygiène...

Ces jeunes qui sont parti.es de chez elles/eux, venant principalement d'Afrique subsaharienne, **de pays colonisés et aujourd'hui encore pillés par la France** au nom du "développement économique" et de la Françafrique.

Cette situation toulousaine illustre **une politique en oeuvre sur tout le territoire national**. De nombreux-euses militantes, associations, collectifs, travailleurs-euses sociales, médecins, infirmier-e-s, psychologues, pédopsychiatres, avocat-e-s, professeure-s, chercheur.es, le Défenseur Des Droits et bien d'autres encore dénoncent les manquements de l'État, le déni des droits pour ces jeunes mineur-es isolé-e-s étranger-es à faire reconnaître leur minorité, ces jeunes qu'on appelle les "NINI" ou encore les "MIJEURS"...

STOP aux évaluations et aux tests osseux
Un jeune est jeune quelle que soit nationalité !

autonomie@riseup.net

autonomie31.wordpress.com

www.facebook.com/autonomie31

Nous soutenir :

www.lepotcommun.fr/pot/0qkp8k8g